



2007 avec pétillant et bourgeois

La ville de Tours a lancé, hier, le marathon des cérémonies de vœux. Le personnel municipal avait le choix entre vouvray pétillant et bourgeois

et les adeptes de la ligue anti-alcoolique pouvaient aussi boire du jus d'orange ! Pour janvier, la dépense prévue de toutes ces agapes est de

13.000 € TTC et mercredi, pour les vœux aux personnalités, où 800 personnes sont attendues, la facture est de 7.000 euros.



COMMENT ÇA MARCHE

Attention aux ventes privées



La frénésie des soldes c'est pour mercredi. Afin d'attirer encore plus les clients, les chaînes de vêtements offrent des réductions supplémentaires aux détenteurs de cartes de fidélité. A partir du 10 janvier, les clients privilégiés se verront attribuer une remise supplémentaire de 5 à 10 %.

Les ventes privées sont interdites en dehors de la période légale, explique Gérard Dousset, directeur départemental de la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Il ajoute que « les commerçants pourraient faire des soldes privés le premier jour ».

mais ne le font pas parce qu'il y a un manque à gagner. Réserver une journée à un petit groupe de privilégiés revient à exclure une grande majorité. Alors, pour satisfaire leurs clients tout en restant dans la légalité, les commerçants rusent de subtilité.

M. Despeignes, responsable de la communication des Galeries Lafayette de Tours, explique que les clients possédant une carte de fidélité reçoivent un mailing dans les jours précédant le début des soldes pour leur signifier les dates officielles, mais également les informer « des avantages spéciaux dont ils peuvent bénéficier avec leur carte ».

Cartes de fidélité et petits gestes commerciaux

Il ne s'agit pas de ventes privées, mais davantage de gestes commerciaux.

A Promod aussi, les clients ayant une carte de fidélité jouissent de réductions particulières

au moment des soldes. Chez Albertina, rue des Halles, la gérante explique qu'à « l'époque des fêtes de fin d'année, des remises de 5 ou 10 % sont accordées aux meilleures clientes ». C'est une façon de les remercier de leurs achats tout au long de l'année.

Sur la zone commerciale de Chambray-lès-Tours, exemple parmi d'autres, le magasin de décoration et d'ameublement Bois et Chiffons organise aussi des « soldes privés réservés » du 10 au 20 janvier, pour « remercier les clients » et leur « permettre de se faire plaisir à tout petit prix ». Ainsi, une « remise immédiate en caisse de - 10 % sur tout le magasin aux mêmes dates » sera effectuée pendant cette période. Ici, nul besoin de détenir une carte de fidélité.

L'invitation personnelle arrive directement dans votre boîte aux lettres si, dans le passé, vous avez fait un achat au magasin.

Au moment des soldes, la fidélité peut rapporter gros. Pensez à vous renseigner auprès de vos boutiques préférées, ce serait dommage de passer à côté de telles offres.

Emmanuelle BOBINEAU

AU JOUR LE JOUR

L'éloge du service public à la mairie de Tours



Hier soir, à la mairie de Tours, pendant le discours de Jean Germain, après celui de Jean-François Mesnier, directeur des services de la ville.

(Photos NR, Jean-François Bignon)

Difficile de faire un discours original lors d'une cérémonie de vœux ! Hier soir, à l'hôtel de ville de Tours, pour les vœux au personnel, il a beaucoup été question du service public.

Jean-François Mesnier, directeur général des services, n'a pas manqué d'évoquer la recherche d'excellence et le dynamisme. Et Jean Germain, sur ce registre, a embrayé le pas, rappelant la permanence des services 24 h sur 24, le développement de la population tourangelle, la fiscalité stable, les grands projets comme le tramway et une nouvelle mairie à Tours-Nord qui compte plus de 30.000 habitants, soulignant qu'« il faut d'abord payer ses dettes pour investir ».

Le maire n'a pas manqué de rebondir sur l'actualité en évo-

quant sa politique de logement social : « Il y a des villes qui en font moins où l'on peut mettre des tentes ! »

Pour 2007, Jean Germain appelle aussi de ses vœux une « meilleure coopération avec l'agglomération sans créer de personnels en doublon ». Avec le personnel municipal comme auditoire, le maire a également eu un discours quelque peu patronal, estimant « qu'il n'y avait rien de scandaleux à vouloir augmenter la productivité. C'est la seule façon de conserver le service public », lâchant au passage qu'il n'était pas question d'externaliser des missions et que la politique de résorption de l'emploi précaire serait poursuivie.

Thierry NOËL

ZIQUÉ DE NUIT

Nouveau : les concerts du Belle-Ile Café

Le Belle-Ile Café, 31, quai du Portillon à Saint-Cyr, propose une série de café-concerts gratuits à ne pas rater :

Mardi 9 janvier, à 20 h 30. Soirée bœuf avec Tous en Scène et le Centre d'enseignements des musiques actuelles et amplifiées.

Samedi 13, à 21 h. Reggae avec Trafic'Olor ou l'illusion de 10 musiciens avec un seul. Un multi-instrumentiste surprenant à découvrir. Soirée pour bouger assurée.

Mardi 16, à 20 h 30. Soirée bœuf.

Samedi 20, à 21 h. Soirée jazz manouch' et musiques de l'Est avec Zongora. Swing, rythmes enjoués, mélanges percussifs et harmoniques.

Mardi 23, à 20 h 30. Soirée bœuf.

Concerts, bar, jeux rigolos au Belle-Ile Café : 31, quai Portillon à Saint-Cyr-sur-Loire. Tél. 02.47.51.40.68.

BON POINT

Un guide super pratique !

Le guide pratique de la ville de Tours est disponible à la mairie. Il fournit un grand nombre d'informations pratiques, de conseils et d'astuces. Qui contacter pour renouveler sa carte d'identité ou obtenir un extrait de casier judiciaire ? Quelles démarches pour vendre son véhicule ? Où inscrire son enfant pour faire des arts du cirque, de la danse country, du badminton, etc. Où se situent les

haltes-gardiennes municipales ? Où se renseigner pour bénéficier d'une aide ménagère ? Toutes les réponses sont dans ce guide. Sans oublier toutes les informations pratiques concernant la santé, l'action sociale, l'environnement, les étudiants, la justice et la culture.

Guide pratique gratuit. Mairie de Tours, rue des Minimes.

LA NR VOUS EN DIT PLUS

École privée : qui finance quoi ?

Monique Chevet, conseillère générale de Tours, n'a pas apprécié que la collectivité départementale subventionne des collèges privés pour leurs travaux de mise en sécurité, notamment à La Providence et aux Recollets. Cette subvention correspond à la loi Falloux, de 1850, et elle ne peut excéder 10 % de ce que versent les familles pour faire face à l'immobilier.

Dans le privé sous contrat, ce sont en effet les familles qui prennent en charge les dépenses d'investissement liées aux constructions, à la rénovation et aux grosses réparations.

Dans les écoles privées, l'État prend en charge la rémunération des enseignants mais la commune prend en charge les dépenses qui permettent le fonctionnement des classes (frais d'entretien courant, de chauffage, d'eau, d'éclairage, mobilier scolaire, achat de documentation pédagogique, frais administra-

tifs, rémunération des personnels éducatifs, d'entretien, d'administration et d'encadrement). Cette prise en charge est une dépense obligatoire pour les classes élémentaires. La commune n'est tenue de financer qu'à concurrence des enfants domiciliés dans la commune, mais elle peut choisir de financer l'école à hauteur de tous les élèves.

L'article 533-1 du Code de l'éducation précise aussi que les collectivités peuvent faire bénéficier des mesures à caractère social tout enfant, sans considération de l'établissement qu'il fréquente. Des dépenses liées à l'aide à la restauration, l'organisation des études, les transports pour les activités culturelles et sportives et la mise à disposition des infrastructures, peuvent être subventionnées tout comme les classes de nature, découverte, neige et les voyages linguistiques.

T.N.

LE PRIX DE...

S'équiper pour les sports d'hiver



Les soldes seront rares cette année. Des équipements entre 190 et 320 € chez Décathlon, de 350 à 550 € à Neway.

Il y a ceux qui reviennent des sports d'hiver et ceux qui ne partent qu'aux vacances de février ! Avant de sentir la neige fraîche, il faut acheter ou renouveler son matériel. La NR vous aide.

« Avec le coût des locations à la semaine, une paire de skis ou un snowboard est un achat rentabilisé très vite, en général au bout de deux semaines », affirme Olivier, responsable du rayon « montagne » à Décathlon Tours-Nord.

Un jeune débutant peut ainsi se procurer un kit complet de snowboard comprenant planche, fixations et chaussures à partir de 190 €. Mais en moyenne, un bon équipement revient autour de 300-320 euros.

Côté skis, une tendance est mise en avant en rayon : les skis courts. « Ils ont l'avantage d'une maniabilité plus grande, pour le fun et le plaisir ». Ils sont aussi moins chers que des skis normaux : à partir de 120 €. Seuls ceux de la marque Wed'Ze sont en rayon.

Une précision importante : cette année, ne comptez pas sur d'éventuels soldes de matériel. A de rares exceptions près, il n'y en aura pas.

Mais cela ne veut pas dire que les bonnes affaires n'existent pas : chez Neway à Chambray, magasin plus tourné vers la vente de snowboards, s'équiper revient entre 350 et 550 €. « Ici, il s'agit plus d'un public d'habitues, dont à peu près 80 % de clients jeunes », explique le responsable de la boutique, Jacques Arnaud.

Davantage de femmes se mettent au snowboard

« Ces derniers temps, on a remarqué que la clientèle s'était féminisée. » Le peu d'enseignements tourangelles proposant des skis ou snowboards n'a aucun rapport avec le public de fans de glisse : « Il y a pas mal de skieuses à Tours. La plupart peuvent aller dans le Massif central passer un week-end », précise Olivier. Cette année, on attend pas mal de ventes en janvier, mais après aussi, car les vacances de février sont plus tard cette année.

Enfin, pour ceux qui ne veulent pas investir, Intersport propose un système de location de skis ou snowboard, où le matériel est à retirer au pied des pistes. La documentation peut être remplie dans les magasins, ou sur Internet.

Correspondant NR : Florian Etcheverry.

L'HOMME DE LA SEMAINE

Le marquis de la Noix de Coco reçoit !



« Je suis quelqu'un de profondément humaniste. Si j'avais quelque chose à dire aux gens, ce serait : bougez-vous ! » (Photo NR)

Dans une vie antérieure, j'ai été musicien, guitariste dans une formation pop basée à Berlin, les Lolitas. C'était dans les années quatre-vingts, nous avons commis cinq 33 tours. Ils ont eu pas mal de succès en Allemagne, en

Suisse, en Hollande et en Europe centrale, beaucoup plus qu'en France. Et pourtant, nous chantions en français. Je suis resté douze ans en Allemagne, avant de partir pour les États-Unis, puis la Guadeloupe où je suis resté huit ans. »

NR : Sa Sainteté, quel est votre message urbi et orbi ?

« Je suis quelqu'un de profondément humaniste, j'ai le respect des gens. Si j'avais un message à dire aux gens, ça serait bougez-vous, créez, soyez positifs. L'art n'a de sens que s'il transmet une expression et permet la communion. Quant à ma peinture, elle est influencée par la peinture d'Haïti - pays de ma femme -, par la musique, notamment le pop, par Andy Warhol, par la musique cajun. J'aime les couleurs vives, les masques, les animaux. D'ailleurs, je suis un fan des Fables de la Fontaine qui, par la voix des animaux, critiquent l'homme, mais pas méchamment. »

Bertrand GILET

* Le marquis de la Noix de Coco expose tous les jours jusqu'au 15 janvier, à la galerie Mathurin, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. Entrée libre.
* Il se produira également en duo avec les Barons du Bayou le 13 janvier à 21 h au Delhi's Café.
* Il anime chaque vendredi sur Radio Bétou l'émission La Vinyle Comédie (de 21 h à 22 h).

RAPIDO

Dancez avec le comité des fêtes

Dimanche 11 février, le comité des fêtes de la ville de Tours organise un après-midi dansant à la salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 15 h, avec David Rivière et son orchestre.

Entrée 13 € (pâtisserie et boissons comprises).

Sur réservation à partir du 15 janvier.

Billetterie au 02.47.41.89.29 ou à l'accueil de la mairie de Tours.

MÉDIAS

Aujourd'hui

Tous les programmes de TV Tours sont multidiffusés pendant 24 heures. Ils sont accessibles 24h/24 via une antenne « râteau » traditionnelle sur le canal 30 (543,25 Mhz, émetteur de Chissay) et sur le réseau Numéricable (canal Mosaïque) de 7 h à 9 h, 12 h à 14 h, 18 h à 20 h et de 22 h à 0 h.

les programmes

- ▶ 10 h **Shopping Avenue Matin** (Télé-achat)
- ▶ 12 h 30 **Le flash, présenté par Aurélie Bérard**
Le flash de la mi-journée est rediffusé toutes les heures jusqu'à 17 h 30.
- ▶ 15 h **Télé Vitrine** (Télé-achat)
- ▶ 18 h **Le débat de « 100 % Info »**
En direct, présenté par Caroline Bénard. « Être châtellain en Touraine » : qu'est-ce qu'être châtellain de nos jours ? Comment peut-on faire vivre son patrimoine ? Avec Gérard de Larfon, Château de Gizeux ; Henri Carvallo, Château de Villandry ; Harry Atterton, Donjon du faucon noir à Montbazou ; Stéphanie Ferry-Bain, Château de Jallanges.
- ▶ 18 h 30 **Le journal en direct, présenté par Aurélie Bérard**
Le journal de TV Tours est rediffusé toutes les heures.
- ▶ 18 h 45 **La météo**
- ▶ 18 h 50 **L'invité de la rédaction**
Michel Arnout, nouveau bâtonnier de Tours.
- ▶ 19 h **Ciné'toile**
Émission sur les sorties cinéma et les films à l'affiche. (Rediffusé à 21 h et 00 h).
- ▶ 22 h **Le débat de « 100 % Info » (Rediffusion)**
Présenté par Caroline Bénard. « Le patinage artistique » : point sur le début de saison du C.M.P.T.

Pour toute correspondance (communiqués, annonces de manifestations, etc.), écrivez à contact@tv-tours.fr ou par courrier : TV Tours, 232, avenue de Grammont, B.P. 51911, 37019 Tours Cedex 1. Par téléphone : 02.47.60.63.00 et par fax : 02.47.60.63.13.